

Parcours Molière

Dossier pédagogique

«[...] Molière occupe la sommité de notre drame, non seulement comme poète, mais encore comme écrivain.[...] Chez lui le vers embrasse l'idée, s'y incorpore étroitement, la resserre et la développe tout à la fois, lui prête une figure plus svelte, plus stricte, plus complète, et nous la donne en quelque sorte en élixir. »

Victor Hugo, Préface de *Cromwell*, 1827.

Le document suivant fournit des outils pédagogiques et des éléments sur le contexte historique dans lequel vécut Molière ainsi que sur les principales étapes de sa vie, autant de pistes pour préparer les élèves au parcours Molière.



Sommaire

Contexte historique

- Louis XIV, un roi sacré et sa Cour, p. 2
- Le statut des comédiens dans une société chrétienne, p. 3
- Paris, un spectacle permanent, p. 4

Les grandes étapes de la vie de Molière

- L'enfance, p. 5
- La formation intellectuelle, p. 6
- L'illustre Théâtre, p. 7
- Treize années de province, p. 8
- 1658-1673, les années parisiennes, p. 9
- Molière et Louis XIV, p. 10

La postérité

- La Grange et son registre, p. 11
- La création de la Comédie-Française, la « Maison de Molière », p. 12
- Molière d'hier et d'aujourd'hui, p. 13

- Chronologie Molière, p. 14
- Iconographie, p. 17
- Questionnaire pour les plus jeunes, p. 24
- Pour aller plus loin, p. 27

Le contexte historique

Louis XIV, un roi sacré et sa Cour

Le XVII^e siècle voit se développer le système politique de la monarchie absolue, qui triomphe particulièrement sous le règne de Louis XIV. Le pouvoir du monarque n'est contrôlé par aucun autre. Il centralise tous les pouvoirs et ne partage aucune responsabilité avec les juges, les grands ou les nobles. La société est très contrôlée, gazetiers et imprimeurs sont sous surveillance de la police. Une forte censure est exercée par le Parlement et le chancelier qui contrôlent la production des livres.

Dans ce système de monarchie absolue de droit divin, le pouvoir est héréditaire. La loi salique exclut les femmes de la succession. L'autorité royale est donc considérée comme sacrée, paternelle et absolue. Le roi se voit accorder des pouvoirs thaumaturges¹, on dit qu'il touche les écrouelles. Des efforts permanents sont fournis pour glorifier l'image du roi, que ce soit à travers des gravures, des peintures ou encore des médailles. Les Palais du Louvre, puis de Versailles, contribuent à l'expression de la grandeur royale. De même, le XVII^e siècle voit se développer la tradition des panégyriques, discours élogieux sur le roi. Beaucoup sont prononcés à l'Académie française pour présenter le roi lors des grands événements.

Pour ne pas voir son autorité menacée, Louis XIV s'oppose à la dispersion de la vie mondaine. Il s'entoure de serviteurs et de courtisans qui le servent en tant que personne et en tant que monarque. Il établit un système de privilèges qui incite ceux qui en bénéficient à lui rester fidèles. Accordant une importance particulière au cérémonial, il est très attaché à l'étiquette et organise la vie de la Cour selon des règles précises. Il existe des frontières invisibles entre le roi et ses sujets. Par exemple, il faut attendre d'être interpellé par le monarque pour prendre la parole. Tout le cérémonial est hiérarchisé. Le « lever du roi » en est une illustration frappante, avec ses diverses entrées : l'« entrée familière » des fils et petits-fils du roi, appelés aussi les « enfants de France », la « grande entrée » des grands officiers de la chambre et de quelques nobles privilégiés, la « première entrée » des lecteurs du roi et des intendants des plaisirs et des festivités, puis l'« entrée de la chambre » avec tous les autres officiers de la chambre, l'aumônier, les ministres et secrétaires d'État et, seulement après, l'entrée des nobles.



1 - À cette époque on attribuait au monarque des pouvoirs de guérison.

Le statut des comédiens dans une société chrétienne

Dans la société française du XVII^e siècle, la foi religieuse n'est pas une affaire de libre conscience individuelle. Tout principe d'autorité, et d'abord celle du souverain, dérive de la puissance divine, l'athéisme relevant des plus sévères condamnations. La vie quotidienne est rythmée par l'Église à travers les sacrements et le calendrier liturgique. Les curés sont invités à dresser un état des âmes de leurs paroissiens. La Compagnie du Saint-Sacrement de l'Autel, fondée en 1629, se donne pour mission secrète, les œuvres de bienfaisance, la lutte contre l'hérésie, mais aussi la police des mœurs. Fréquemment, ses membres interviennent dans les familles et font agir les directeurs de conscience afin d'influencer les esprits.

Dans cette société chrétienne, les comédiens forment une communauté à part. On ne leur accorde un véritable statut social qu'en décembre 1789, en même temps que les juifs et les protestants. Au XVII^e siècle, leur condition est déterminée par la position de l'Église à leur sujet. Ils sont frappés d'excommunication. Cette pratique qui consiste à priver les comédiens de tous les sacrements religieux est ancienne. Les Pères de l'Église avaient condamné dès l'Antiquité la grossièreté des pantomimes latines. La règle voulait que les comédiens renoncent à leur art s'ils voulaient recevoir les sacrements religieux. Par la suite, au Moyen Âge, le théâtre reprend vigueur dans un cadre semi-religieux. Les jésuites l'utilisent au XVI^e siècle comme instrument pédagogique. La première moitié du XVII^e siècle est imprégnée d'indulgence. Le pouvoir civil participe à la « réhabilitation » des comédiens, devenus aux yeux de l'opinion publique des artistes reconnus. En 1641, Louis XIII proclame qu'il n'y a pas de blâme à exercer la comédie dans les limites de la décence. Avec la présence de Molière dans l'entourage immédiat du roi Louis XIV, il semble que l'art théâtral gagne ses lettres de noblesse. L'austérité religieuse qui marque la fin du siècle freine cette évolution et provoque un retour à l'ordre moral. La création de la Comédie-Française en 1680 n'est qu'une étape de la réglementation croissante de l'activité théâtrale, et l'exil de la troupe des Italiens en 1697, en est une des manifestations les plus inquiétantes.

Durant tout le XVII^e siècle, face à cette mesure d'excommunication, et afin que les comédiens puissent tout de même être enterrés religieusement, un compromis est établi avec le pouvoir royal et l'Église : lorsque les comédiens sentent la mort approcher, ils prononcent, auprès d'un prélat, une renonciation officielle à leur profession, et peuvent alors être enterrés religieusement. Ce compromis leur permet d'échapper à la fosse commune.

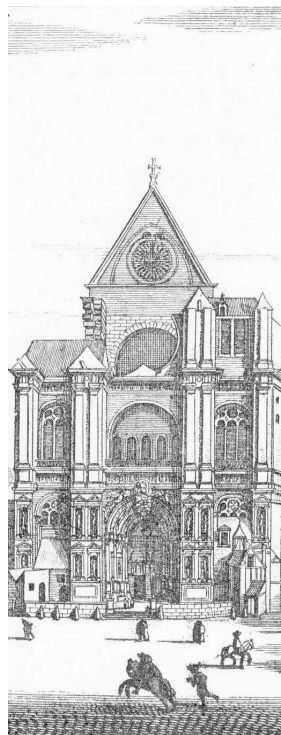


Paris, un spectacle permanent

Le Paris du XVII^e siècle, bien différent du Paris d'aujourd'hui, demeure assez similaire au Paris médiéval. Il offre la vision d'un « amas de dômes, de flèches, de frontons. Un invraisemblable imbroglio de fiefs, de paroisses, de quartiers, où grouille une population de cinq cent mille âmes auxquelles il faut ajouter trente mille étrangers et provinciaux de passage, entassés dans des dizaines de maisons de garnis et d'hôtelleries.»¹ La ville est encombrée. Des maisons de guingois, la plupart construites en bois et en torchis, les plus récentes en pierre, s'entassent dans les six cents rues tortueuses de la capitale. Le promeneur se repère grâce aux enseignes, très figuratives et colorées.

L'atmosphère, loin d'être saine, est chargée de vapeurs excrémentielles et de miasmes. Une odeur nauséabonde se répand bien souvent à travers la ville, et n'épargne pas la demeure royale du Louvre : tous les matins, des domestiques se chargent de nettoyer la cour intérieure. Le pavage des rues, seul remède contre la boue pestilentielle, est alors initié. La ville est peu sûre. Mal éclairées, la nuit, les rues sont de vrais coupe-gorge. Il faut attendre la création du poste de lieutenant général de police en 1667 pour que Paris dispose d'un éclairage public. De jour, les passants risquent leur vie à tout instant, menacés de passer sous les roues des carrosses ou les sabots des chevaux. Cris des commerçants, grincements des enseignes dans le vent, vacarme des clochers qui scandent les heures, la ville est bruyante.

En un mot, Paris est un perpétuel spectacle. Le quartier des Halles, dans lequel grandit Jean-Baptiste Poquelin, est particulièrement animé, toutes les sociétés y cohabitent. On y croise les religieux, les artisans, ceux qui vont au gibet, ceux qui vont faire la cour au roi, les tire-laine, les prostituées, les riches et les pauvres. Situé à proximité de la demeure royale du Louvre, il regroupe autour de l'Église Saint-Eustache, encore inachevée, toutes les corporations et commerces de la ville. Ce quartier, avec ses échoppes et ses marchés, grouille de vie.



L'Église Saint-Eustache

1 - Alfred Simon, *Molière, une vie*, Lyon, La Manufacture, 1987, p. 27.

Les grandes étapes de la vie de Molière

L'enfance

Le 15 janvier 1622 est baptisé à l'église Saint-Eustache, Jean-Baptiste Poquelin, aîné d'une fratrie de six enfants. Au XVII^e siècle la mortalité infantile est très élevée, les enfants sont donc souvent baptisés dans les jours qui suivent la naissance. On peut ainsi supposer qu'il est né autour du 13 ou 14 janvier.

Son père, Jean Poquelin, est marchand tapissier et tapissier du roi¹ comme l'étaient avant lui son père, son grand-père et son arrière grand-père. Sa mère, Marie Cressé, est également fille et petite-fille de tapissiers. Le petit Poquelin naît donc dans une famille de riches artisans parisiens. Ils résident à l'angle de la rue des Vieilles Étuves (aujourd'hui rue Sauval) et de la rue Saint-Honoré dans un logis de trois étages qui comporte la boutique au rez-de-chaussée. Cette maison est appelée le pavillon aux singes car à l'époque, sur une poutre d'angle, étaient représentés des singes.

Le 11 mai 1632, lorsque sa mère meurt, Jean-Baptiste a dix ans. Moins d'un an plus tard, son père se remarie avec Catherine Fleurette qui lui donne trois filles dont une seule survivra. La belle-mère de Jean-Baptiste disparaît à son tour quatre ans plus tard. Des deux mariages du tapissier, seuls cinq enfants survivent. Il ne se remarie pas.

Jean-Baptiste aurait été très proche de son grand-père maternel, Louis Cressé, un homme passionné de théâtre, avec qui il a pu découvrir la ville et son spectacle permanent de marchands de rues, de bateleurs, de farceurs des rues et des ponts, saltimbanques venus de partout. À l'Hôtel de Bourgogne, il a pu assister aux pitreries des trois grands farceurs de l'époque : Gros-Guillaume le fariné qui joue aussi bien les femmes que les hommes, et dont la bedaine à elle seule est une attraction, Gaultier-Garguille qui se grime en vieillard et Turlupin qui se représente sous les traits du fourbe, le frère de Scapin et d'Arlequin. On peut donc aisément imaginer d'où vient l'inclination si particulière et passionnée du jeune Molière pour la comédie.



1 - Les huit tapissiers du roi ont le titre de valet de chambre. Ils servent deux par deux et un trimestre par an. Ils servent par quartier et aident les valets à faire le lit du roi ; ils montent la chambre du roi quand il est en campagne. Les gages sont modestes, la charge n'anoblit pas mais elle honore.

La formation intellectuelle

Jusqu'à ses treize ans l'enfant a reçu un peu d'instruction d'un maître écrivain, il sait lire, écrire et compter. Peut-être ressent-il le besoin d'aller plus loin. Toujours est-il qu'on l'envoie faire ses humanités chez les jésuites du collège de Clermont (Lycée Louis Le Grand). Il y reste jusqu'en 1641. À l'âge de quinze ans et bien que toujours au collège, son père obtient pour lui la survivance de la charge de tapissier du roi, il prête serment le 18 décembre 1637. Le jeune Molière poursuit d'excellentes études. Il aime la poésie, particulièrement celle de Térence, il est meilleur élève en philosophie qu'en lettres. La Grange et Vivot ont dit de lui dans la préface de ses *Œuvres*, dix ans après sa mort, « s'il fut fort bon humaniste, il devint encore plus grand philosophe ».

Au collège, des amitiés se créent. De nombreux biographes ont affirmé que Molière avait pour amis Chapelle, Bernier, La Mothe Le Vayer, D'Assoucy, Cyrano de Bergerac et le prince de Conti. Des incertitudes subsistent quant à la réalité de ces amitiés. On peut seulement affirmer que certains d'entre eux ont suivi, comme Molière, les cours de Gassendi, grand philosophe prônant une doctrine conciliant christianisme et épicurisme. Ces jeunes sont des esprits originaux, avides de savoir, on les appelle les « Libertins érudits ». Peut-être Molière a-t-il participé aux conversations philosophiques avec Gassendi. On peut imaginer qu'il a apprécié sa tournure d'esprit et sa liberté de pensée. En effet, dans le même temps, il entreprend la traduction complète en vers et en prose du *De Natura Rerum* de Lucrèce, poème inachevé dans lequel le poète et philosophe latin expose la doctrine scientifique et philosophique d'Épicure. Molière est proche de cette pensée. On verra plus tard que sa position intellectuelle est celle d'un humaniste éclairé qui s'oppose à toute forme d'obscurantisme. Après avoir passé ses licences de philosophie, il quitte le collège et part pour Orléans étudier le droit à l'université. Les diplômes ne sont pas difficiles à acquérir, les jurys se laissent aisément acheter, aussi obtient-il ses licences sans peine.

En 1642 on retrouve Molière à la Cour, il accompagne Louis XIII dans le Midi en qualité de tapissier. Il faut faire le lit du roi et le servir avec humilité. Sans doute n'apprécie-t-il que modérément sa tâche de valet ainsi que la cohue qui entoure le souverain ou bien envisage-t-il déjà une toute autre carrière que celle de domestique ? En tous les cas, de retour à Paris, aux côtés de l'italien Hieronimo Ferranti, dit l'Orviétan, et d'Antoine de Barry, il s'initie au métier de bonimenteur. Monté sur des planches, il harangue la foule des curieux, vend des pommades, des élixirs et des promesses de guérison. On parle beaucoup, on joue, on fait le pitre et on plaît. Changement de milieu, changement de vie, Molière expérimente et s'instruit. Il rencontre à cette période une famille de comédiens, les Bérart, qui donnent à sa vie une nouvelle orientation.

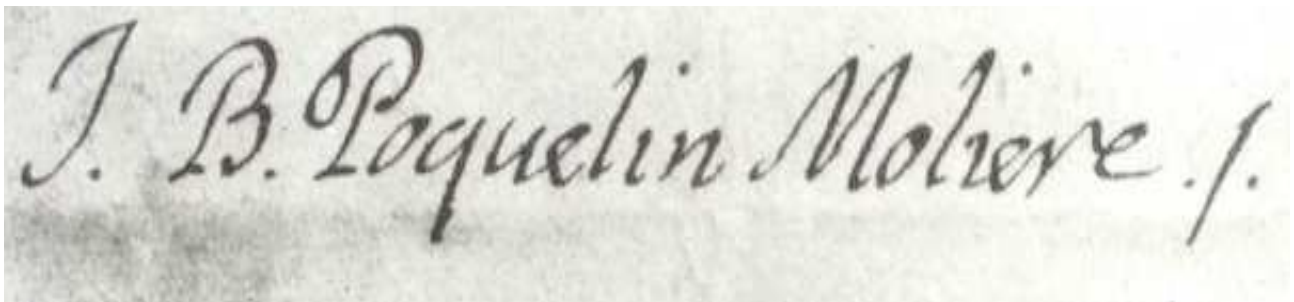


1 - Privilège que le roi accorde à quelqu'un pour succéder à une charge ou pour l'exercer conjointement avec celui qui en jouit. Exemple : un premier gentilhomme de la Chambre obtient souvent la survivance pour son fils, et même l'exercice de sa charge en son absence.

L'illustre Théâtre

La rencontre de Molière avec les Béjart, et plus intimement avec Madeleine, affirme son désir de devenir comédien et le fait renoncer, pour un temps, à la charge de tapissier du roi.

Le 30 juin 1643, le contrat de société fondant l'illustre Théâtre est signé. Les principaux signataires en sont Madeleine, Joseph et Geneviève Béjart, Molière, Denis Beys, Germain Clérin, Croisac, La Couture, Magdeleine Malingre et Catherine des Urlis. Parmi ces dix comédiens débutants, seule Madeleine Béjart est déjà montée sur une scène. La troupe loue et aménage le jeu de paume des Métayers, rive gauche. Les pièces jouées, de Nicolas Desfontaines, de Du Ryer, de Tristan L'Hermitte ou encore de Magnon, ne font pas recette et la concurrence de l'Hôtel de Bourgogne et du théâtre du Marais est rude. De plus, l'abbé Olier, de la paroisse Saint-Sulpice, hostile aux comédiens, leur livre une lutte sans merci. Le 19 décembre 1644, l'illustre Théâtre déménage rive droite, au jeu de paume de la Croix Noire mais le public continue à bouder les spectacles, la troupe est aux abois et les dettes s'accumulent. Molière est même emprisonné pour dettes une journée ou deux. La troupe est alors dissoute et Molière quitte Paris pour la province, en compagnie de Madeleine Béjart.

A close-up photograph of a handwritten signature in dark ink on aged, slightly textured paper. The signature reads "J. B. Poquelin Molière .j." in a cursive script. The first part "J. B. Poquelin" is written in a more formal, upright hand, while "Molière .j." is written in a more fluid, slanted cursive. The paper shows some minor discoloration and wear.

© Comédie-Française

Treize années de province

Après son départ précipité de Paris, Molière est recueilli par la troupe de Charles Dufresne qui sillonne la France. Il est bientôt rejoint par Madeleine, Joseph et Geneviève Bédart. Peu d'indications nous éclairent sur sa vie durant ces treize années que l'on peut considérer comme des années d'apprentissage. Quelques documents, tels des quittances, des autorisations de jouer, des actes de baptême et de mariage, nous renseignent sur la composition et sur les lieux de passage de la troupe.

Pendant ces treize années, la troupe jouit successivement de la protection de trois grands du royaume. Le protectorat n'impose pas aux comédiens l'exclusivité à leur bienfaiteur, ils peuvent jouer pour d'autres publics, et même d'autres grands personnages. Longtemps sous le protectorat du duc d'Épernon, gouverneur de Guyenne, la troupe bénéficie ensuite de l'appui du comte d'Aubijoux, lieutenant pour le roi en Languedoc, et enfin du soutien d'Armand de Bourbon, prince de Conti. Ceux-ci assurent aux comédiens un niveau de vie assez privilégié au regard des autres comédiens ambulants qui mènent une existence parfois précaire. Hommes puissants, amateurs et organisateurs de fêtes grandioses et passionnés de théâtre, ils recommandent et introduisent la troupe dans leurs provinces. Par exemple, chaque année, les États de Languedoc sont l'occasion de grandes festivités, on y célèbre l'entrée en ville du lieutenant général de la Province et forts de ces protections les comédiens y sont alors sollicités.

De 1645 à 1658, la troupe sillonne la France, elle se produit successivement à Rennes, Nantes, Bordeaux, Agen, Toulouse, Carcassonne, Albi, Poitiers, Narbonne, Montpellier, Pézenas, Grenoble, Lyon, Vienne, Dijon, Avignon, Béziers et enfin Rouen. Plusieurs documents laissent supposer qu'à partir de 1648, Molière participe à la direction de la troupe. On présume qu'à partir de 1652 la troupe décide de faire de Lyon son port d'attache puisqu'on l'y retrouve dès lors chaque hiver jusqu'à son retour à Paris. C'est à Lyon que Molière crée sa première comédie, *L'Étourdi*. La vie de comédien « errant » se termine en 1658 à Rouen, ville des frères Corneille.



1658-1673 : les années parisiennes

Tout laisse à penser que le retour de Molière à Paris est permis par l'entremise de Monsieur, frère du roi. Ce dernier est dans la salle, à Rouen, lorsque Molière et sa troupe interprètent avec succès, *Le Menteur* de Corneille, devant l'auteur en personne. Monsieur décide alors de prendre la troupe sous sa protection, et organise une rencontre avec Louis XIV. Cette rencontre décisive a lieu le 24 octobre 1658. Molière conquiert rapidement la faveur du roi qui lui attribue la jouissance de la salle du Petit-Bourbon, puis du théâtre du Palais-Royal. Il s'installe définitivement dans cette salle en janvier 1661. Construite en 1647 par Richelieu pour abriter les grands spectacles de Cour, elle est dans un état de délabrement avancé. Molière met dix ans à la restaurer. Sa troupe s'y produit jusqu'à sa mort. Il ne quitte qu'occasionnellement cette salle, pour des spectacles commandés, à Vaux-le-Vicomte chez Fouquet, ou pour le roi, à Fontainebleau, à Saint-Germain-en-Laye, au Louvre, à Vincennes et à Versailles. Molière devient rapidement un familier des grands de la Cour.

Avec l'installation de Molière à Paris, la ville compte trois troupes françaises permanentes : la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, la troupe du Marais et la troupe du théâtre du Palais-Royal, celle de Molière. La concurrence est très vive, et pendant ces quinze années parisiennes, l'activité de la troupe est considérable. Quarante-vingt-quinze pièces sont créées, dont trente-et-une sont de la main de Molière. Cette troupe est solidaire et fidèle à son chef, certains comédiens étaient déjà auprès de lui durant les années de province. Tous habitent le même quartier. Au-delà de ses qualités humaines, Molière est un excellent gestionnaire et directeur de troupe, il permet à ses comédiens de vivre dans un confort matériel exceptionnel pour l'époque. La stabilité de cette troupe est unique.

À Paris, Molière, homme de théâtre polyvalent, à la fois chef de troupe, acteur, auteur et metteur en scène, remet la farce au goût du jour. En la mêlant à la comédie de mœurs et à la comédie-ballet, il réhabilite le genre comique. Son théâtre devient un rendez-vous incontournable. On ne cesse de venir applaudir ses pièces où l'on retrouve la société de l'époque, les petites querelles et les grands débats qui la divisent. Molière écrit pour ses compagnons, qu'il connaît bien, des rôles sur mesure, adaptés à leur physionomie et à leurs qualités, ce qui contribue aussi au succès de la troupe du Palais-Royal.

À travers son réalisme critique, Molière livre aussi des combats idéologiques, s'en prenant aux valeurs sur lesquelles sont fondés le royaume et la société de son temps. Entre 1662 et 1669, Molière livre notamment trois batailles successives, autour de *L'École des femmes*, du *Tartuffe*, puis de *Dom Juan*. Les dévots de la bonne société le jugent subversif et le condamnent, l'accusant de libertinage et d'athéisme. À mesure que le siècle avance, ses détracteurs sont de plus en plus nombreux.

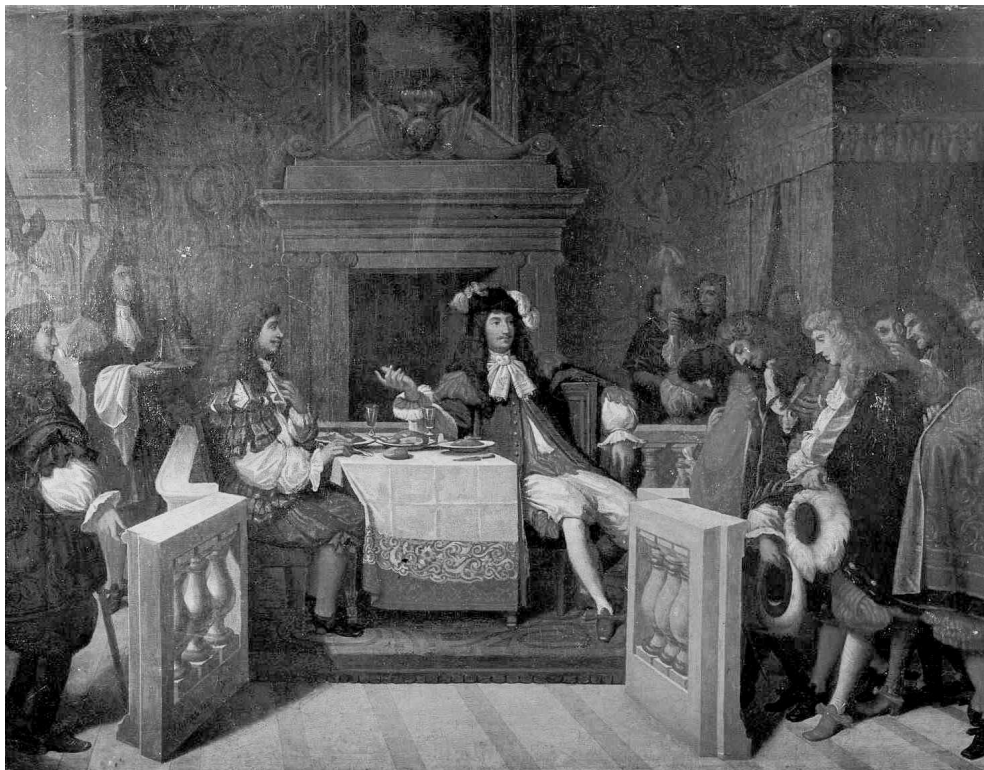


Molière et Louis XIV

Pendant cette période, le roi a tout d'abord apprécié, soutenu voire honoré Molière. De son mariage avec Armande Béjart, l'auteur a un fils, prénommé Louis, dont le roi accepte d'être le parrain, le 28 février 1664.

Le roi, danseur lui-même, affectionne tout particulièrement le genre nouveau de la comédie-ballet, dont Molière est l'un des inventeurs avec Lully, et qui contribue grandement à l'éclat des fêtes royales. *Les Plaisirs de l'île enchantée*, donnés du 7 au 13 mai 1664 à Versailles, représentent à ce titre une consécration pour Molière. À cette occasion, sa troupe joue *La Princesse d'Élide*, *Les Fâcheux*, la première version du *Tartuffe* et *Le Mariage forcé*. En 1665, elle reçoit le nom de « Troupe du Roi » et bénéficie d'une pension substantielle. Durant les querelles qui opposent Molière à l'Église, il bénéficie du soutien du jeune roi, même si plusieurs années sont nécessaires pour obtenir l'autorisation de jouer *Le Tartuffe*. C'est que Molière flatte l'hédonisme du Roi-Soleil et n'hésite pas à écrire dans *La Princesse d'Élide* : « Et qu'il est malaisé que sans être amoureux/Un jeune prince soit et grand et généreux ».

Mais avec l'influence croissante de la religion sur l'esprit de Louis XIV, ce dernier se détourne progressivement du théâtre et de Molière, accordant toutes ses faveurs à Lully. Après 1671, Molière n'est plus invité que deux fois à la Cour. Il meurt dans la disgrâce royale.



Molière à la table de Louis XIV, par Jean-Dominique Ingres, huile sur toile, 1857, L. 0,67 ; H. 0,49. © Comédie-Française.

La postérité

La Grange et son registre

Nous connaissons peu de choses de la vie privée de Molière. En revanche, la vie de la troupe nous est mieux connue grâce, en particulier, au *Registre de La Grange*. La Grange, de son vrai nom Charles Varlet, intègre la troupe de Molière à Pâques 1659, en même temps que Du Croisy, M^{lle} Du Croisy, les frères L'Espy et Jodelet. À cette époque, après treize années passées à parcourir les provinces, Molière affronte victorieusement le public parisien. La Grange n'a alors que vingt-quatre ans, et il devient très rapidement l'ami, le confident et le fidèle collaborateur de Molière, interprète brillant des rôles d'amoureux et de marquis précieux, dont le moindre n'est pas celui de Dom Juan. Il entreprend la rédaction d'un journal quotidien de sa vie de comédien, ainsi que de celle de la troupe. Il résume en trois pages l'histoire de la troupe depuis son arrivée à Paris en octobre 1658, puis donne systématiquement sa composition à chaque début de saison, les dates des représentations, les pièces représentées, et les recettes enregistrées. Au-delà de ces détails pratiques, La Grange mentionne aussi les « affaires de la Comédie », les naissances, les mariages et les décès. Une des particularités de ce registre réside dans la symbolique des signes et des couleurs utilisée pour souligner un événement particulièrement important. Ce registre est une pièce unique et très précieuse. Il est le seul, parmi les registres de la même époque, à détailler de façon continue la vie de la troupe de Molière, entre 1659 et 1685, donc bien longtemps après la mort de son fondateur. Ce registre est actuellement conservé à la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française.



La création de la Comédie-Française, la « Maison de Molière »

La création de la Comédie-Française s'inscrit dans une politique de contrôle et de centralisation des arts, menée par Louis XIV, dès son accession au pouvoir. Après avoir protégé les Grands Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et, en 1665, accordé à la troupe de Molière le titre de « Troupe du Roi » au Palais-Royal, le roi a pour intention de regrouper toutes les forces théâtrales sous une seule et même autorité, la sienne, représentée par le Premier Gentilhomme de la Chambre. Au lendemain de la mort de Molière, le 17 février 1673, il existe encore trois grandes compagnies théâtrales à Paris : la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, la troupe du théâtre du Marais et la troupe de Molière.

Le roi réussit une première réunion en agrégeant à la troupe de Molière, dirigée par La Grange, les restes de la troupe du Marais, dont les plus grands succès remontent aux années 1620-1640. Cette nouvelle troupe s'installe entre la rue Mazarine et la rue de Seine, au bout de la rue Guénégaud. Les comédiens ont en effet été contraints de renoncer au théâtre du Palais-Royal, à la faveur de Lully, qui se propose d'y installer l'Opéra. À partir de 1673, la troupe de l'Hôtel Guénégaud et celle de l'Hôtel de Bourgogne se livrent une concurrence sans merci. La Grange et Armande poursuivent fidèlement l'œuvre de Molière.

La mort de La Thorillière, chef de la troupe de l'Hôtel de Bourgogne, le 27 juillet 1680, permet au roi d'achever son œuvre centralisatrice. Dès le 18 août suivant, le roi ordonne la fusion des deux troupes. Le 25 août, elles jouent ensemble *Phèdre*, de Racine et *Les Carrosses d'Orléans*, de Chapelle. Une lettre de cachet confirme le 21 octobre l'existence de la nouvelle et unique troupe du roi : c'est la naissance de la Comédie-Française. Le monopole des représentations dans Paris et les faubourgs est garanti à la troupe et une pension lui est allouée. En ayant réuni les héritiers de Corneille, Racine et Molière, Louis XIV a désormais la haute main sur la création dramatique française.

Plus d'un siècle s'écoule avant que la troupe de la Comédie-Française ne s'établisse dans la salle « Richelieu ». En 1689, elle quitte l'Hôtel Guénégaud, pour s'installer dans l'ancien jeu de paume de l'Étoile, rue des Fossés-Saint-Germain. Quatre-vingt ans plus tard, elle quitte cette salle, désormais trop vétuste, pour s'installer dans la salle des Machines du Palais des Tuileries. En 1782, le frère de Louis XVI, le comte de Provence, fait construire le théâtre du Faubourg-Saint-Germain, actuel théâtre de l'Odéon, spécialement à l'intention de la Comédie-Française. Les comédiens investissent cette nouvelle salle, mais en 1791 la troupe se scinde, Talma et ses camarades allant s'installer dans le nouveau théâtre des Variétés, rue de Richelieu, actuelle salle « Richelieu ». C'est ici qu'est définitivement refondée la troupe, en 1799.



Molière d'hier et d'aujourd'hui

L'influence de Molière, après sa mort, à travers ses pièces, est sans aucune mesure avec celle de n'importe quel autre auteur. Son œuvre qui comporte quinze comédies en vers, quinze comédies en prose, une comédie héroïque en vers et deux farces en prose, est aujourd'hui encore la plus représentée, à la Comédie-Française et ailleurs. Régulièrement à l'affiche de théâtres du monde entier, ce rayonnement est exceptionnel et fascinant. Comme l'écrit Jacques Copeau en 1922, « la plus belle éternité, c'est celle d'une voix qui, trois cents ans passés, ne cesse pas de s'adresser directement aux hommes ».

Aujourd'hui considéré comme un « classique » au même titre que Corneille ou Racine, Molière a longtemps souffert d'un certain mépris. Au lendemain de sa mort, durant trente ans, les lettrés se désintéressent de son œuvre. Retenons tout de même les efforts de sa veuve Armande, aidée par Charles de La Grange, qui met tout en œuvre pour servir la mémoire du défunt en publiant notamment, en 1682, une première édition complète de son œuvre. Il faut attendre à nouveau vingt-trois ans pour voir publier la première étude biographique, celle de Grimarest. Par la suite, durant tout le XVIII^e siècle, les œuvres de Molière sont peu jouées et connaissent un succès mitigé. On le considère encore comme un simple bouffon, « un amuseur aux grimaces duquel on va rire, et qu'on oublie en rentrant chez soi »¹.

L'intérêt ne s'éveille définitivement qu'au XIX^e siècle. De nombreux écrivains le mettent au premier rang des auteurs dramatiques. Les Romantiques véhiculent l'image d'un poète à la libre inspiration et ne l'enferment plus uniquement dans la comédie de mœurs. Les « moliéristes », dépouillant de nombreuses archives, permettent de redécouvrir le véritable Molière, et d'aller au-delà des anecdotes. La critique universitaire de Nisard ou encore de Saint-Beuve donne, entre 1830 et 1848, une impulsion décisive au développement du moliérisme. Georges Monval, archiviste-bibliothécaire de la Comédie-Française, qui dirige, entre 1879 et 1889, la revue *Le Moliériste*, contribue aussi à populariser toutes les découvertes intéressantes sur Molière.

Durant tout le XIX^e siècle on assiste à un glissement de l'image de Molière. À l'origine associé à la royauté et à la Cour, il devient une figure populaire et républicaine. Il incarne désormais la pensée libre, la résistance à l'oppression cléricale et à toute forme d'arbitraire. Le XIX^e siècle et le début du XX^e siècle voient ainsi s'attacher à Molière tous ceux qui se préoccupent de mettre la culture au service des masses populaires. Ainsi, tel qu'il l'écrit dans son *Théâtre du peuple*, Romain Rolland considère que seul le peuple peut goûter pleinement la satire de la farce moliéresque.

Par la suite, durant tout le XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, de multiples interprétations de Molière voient le jour. Du Cartel, avec notamment Louis Jouvet, en passant par Jean Meyer, Pierre Dux, Roger Planchon, Ariane Mnouchkine avec son film *Molière*, Jacques Lassalle, Jean-Louis Benoit, Jean-Marie Villégier ou encore Benjamin Lazar, et jusqu'à Marcel Bozonnet, pour ne citer que ceux-là, chacun propose sa vision de l'œuvre.

Par la puissance des textes, l'œuvre de Molière, quoique écrite au Grand Siècle, demeure intemporelle. Il est devenu un symbole de l'identité culturelle française, un objet de gloire nationale, un véritable *lieu de mémoire*. Chaque année, la troupe lui rend traditionnellement hommage à l'issue de la représentation du 15 janvier, pour l'anniversaire de son baptême.



1 - Georges Mongrédien, *Recueils de textes et de documents relatifs à Molière*, Paris CNRS 1965, p. 15.

Chronologie Molière

L'enfance (sous le règne de Louis XIII) :

1621 : Naissance de Jean de La Fontaine.

15 janvier 1622 : Baptême à Saint-Eustache du futur Molière, Jean III Poquelin.

1627 : Naissance de Jacques Bossuet.

Fondation de la Compagnie du Saint-Sacrement.

1629 : Représentation de *Mélite*, première comédie de Pierre Corneille.

1633 : Naissance de Jean-Baptiste Lully.

1635 : Molière commence ses études au Collège de Clermont (lycée Louis le Grand) dirigé par les jésuites.

1636 : Naissance de Nicolas Boileau.

La vocation :

1637 : Création du *Cid* de Pierre Corneille (30 ans).

René Descartes publie le *Discours de la méthode*.

5 septembre 1638 : Naissance de Louis, futur Louis XIV.

1639 : Molière passe ses thèses de philosophie.

Naissance de Jean Racine à la Ferté-Milon.

1640 : *Horace* et *Cinna* de Pierre Corneille sont présentés au théâtre du Marais.

1641 : Molière assiste aux réunions de Pierre Gassendi autour duquel il retrouve François Bernier, Cyrano de Bergerac et Claude Chapelle.

Licences de droit à Orléans.

1642 : *La Mort de Pompée* et *Le Menteur* de Pierre Corneille.

L'illustre Théâtre (Louis XIV succède à Louis XIII en 1643 - régence d'Anne d'Autriche) :

1643 : Molière fonde l'illustre Théâtre avec la tribu Béjart.

Il fait la connaissance des deux frères Corneille, Pierre (37 ans) et Thomas (18 ans).

1^{er} janvier 1644 : Installation de l'illustre Théâtre au jeu de paume des Métayers, protégé par Gaston d'Orléans. Difficultés financières et insuccès.

28 juin 1644 : Pour la première fois, sur un acte officiel, Jean-Baptiste Poquelin signe « Molière ».

Automne 1645 : Molière quitte Paris, acculé par les créanciers.

Les années de province :

1648 : Molière entre dans la troupe de Dufresne et joue en province.

1650 : Création au Petit-Bourbon d'*Andromède* de Pierre Corneille.

Mort de René Descartes à Stockholm.

1653 : Lully entre au service du roi.

Dufresne cède la direction de la troupe à Molière qui prend le nom de *Comédiens de S.A.R. Le Prince de Conti*.

1654 (Sacre de Louis XIV à Reims) : Cyrano de Bergerac, *Le Pédant joué*.

1655 : Création à Lyon de *L'Étourdi*, première comédie de Molière.

Cyrano de Bergerac meurt à 36 ans et Pierre Gassendi à 63 ans.

1656 : Création à Béziers du *Dépit amoureux*.

Le retour à Paris :

24 octobre 1658 : La Troupe de Molière donne sa première représentation au Louvre, devant le roi Louis XIV. Les comédiens jouent *Nicomède* puis une farce *Le Docteur amoureux*.

1658 : Le roi accorde la salle du Petit-Bourbon à Molière, en alternance avec la troupe de Scaramouche.

1659 : La Grange commence à tenir son Registre.

18 novembre 1659 : Création des *Précieuses ridicules*. Triomphe et première bataille.

Corneille revient avec *Œdipe*.

28 mai 1660 : Création de *Sganarelle ou le Cocu imaginaire*. Grand succès.

Le roi accorde à Molière le théâtre du Palais-Royal.

24 juin 1661 : Première représentation de *L'École des maris à Paris*, au théâtre du Palais-Royal.

La querelle de *L'École des femmes* :

1662 : Mariage de Molière et Armande Béjart.

Retour des Comédiens italiens qui jouent en alternance au Palais-Royal avec la troupe de Molière.

26 décembre : Création de *L'École des femmes* au Palais-Royal. Succès.

1663 : *L'École des femmes* déclenche une querelle.

1^{er} juin 1663 : Création de la *Critique de l'École des femmes* au Palais Royal.

14 octobre 1663 : Création de *L'Impromptu de Versailles* à Versailles devant le roi.

Molière reçoit 1 000 livres de « Pension du Roi » en qualité de *bel esprit et excellent poète comique*.

L'affaire du *Tartuffe* :

Avril 1664 : Début de la querelle du *Tartuffe*. Les membres de la Compagnie du Saint-Sacrement cherchent à faire interdire la pièce avant la première.

6 au 13 mai 1664 : La troupe participe aux *Plaisirs de l'île enchantée*.

12 mai 1664 : Première représentation de *Tartuffe* en trois actes à Versailles. Vif succès.

Interdiction royale.

Fin août 1664 : Molière envoie son premier placet au roi, dans lequel il expose les intentions de sa comédie, se justifie, et fait allusion aux intrigues de la cabale.

Septembre 1664 : Sonnet de Molière pour la mort de l'abbé La Mothe le Vayer.

25 novembre 1664 : *Tartuffe* en 5 actes joué chez la Princesse Palatine au château du Raincy.

15 février 1665 : Création de *Dom Juan*. 15 représentations. La pièce ne sera pas reprise malgré le succès.

La troupe de « Monsieur » devient « Troupe du Roy » et reçoit une pension de 7 000 livres.

15 septembre 1665 : Première représentation de *L'Amour médecin*, à Versailles, comédie ballet dont la musique est composée par Lully.

Molière tombe malade.

Le Misanthrope :

Juin 1666 : Création du *Misanthrope*, du *Médecin malgré lui*, de *Mélicerte*.

Janvier 1667 : Création du *Sicilien ou L'Amour peintre*.

Molière, malade, interrompt son activité pendant deux mois. Il en profite pour modifier *Tartuffe*.

5 août 1667 : Première et seule représentation de *L'Imposteur* avec la permission du roi. Pièce immédiatement interdite par M. de Lamoignon, premier Président du Parlement. Suite de la bataille du *Tartuffe*.

La Grange et La Thorillière partent pour les Flandres afin de remettre le deuxième placet du *Tartuffe* au roi.

13 janvier 1668 : Création d'*Amphitryon* au Palais Royal (succès), le 15 juillet de *George Dandin* à Versailles (succès), le 9 septembre au théâtre du Palais-Royal de *L'Avare*. La pièce déconcerte le public.

Création des *Plaideurs* de Racine.

Premier recueil des *Fables* de La Fontaine.

1669 : Création de *Tartuffe* sous sa forme définitive. Énorme succès. Troisième placet au roi en faveur du *Tartuffe*.

Septembre 1669 : Création de *Monsieur de Pourceaugnac* à Chambord. *Britannicus* de Jean Racine à l'Hôtel de Bourgogne.

La fin de la carrière :

Février 1670 : Création des *Amants magnifiques* à Saint-Germain-en-Laye.

Octobre 1670 : Création du *Bourgeois gentilhomme* à Chambord.

Janvier 1671 : Création de *Psyché* aux Tuileries (Molière, Corneille, Quinault, Lully) et le 24 mai des *Fourberies de Scapin* au Palais-Royal.

17 février 1672 : Mort de Madeleine Béjart.

11 mars : Création des *Femmes savantes* au Palais-Royal. Succès.

Mithridate de Jean Racine à l'Hôtel de Bourgogne.

Lully obtient, par privilège royal, le monopole de l'Opéra. Interdiction à toute autre personne de faire chanter aucune pièce de vers en musique.

Brouille définitive entre Lully et Molière.

10 février 1673 : Création du *Malade imaginaire*.

17 février 1673 : 4^e représentation du *Malade imaginaire*. Molière meurt dans la nuit.

21 février 1673 : Molière est inhumé au cimetière Saint-Joseph sans cérémonie à la tombée de la nuit.



Iconographie



Molière dans le rôle de César, dans La Mort de Pompée de Corneille par Pierre Mignard, huile sur toile, [s. d.], L. 0,62 ; H. 0,75. © Comédie-Française.

La troupe de Molière en 1658



Molière



Madeleine Béjart



Joseph Béjart



Geneviève Béjart



Du Fresne



Du Parc



Mlle De Brie



De Brie

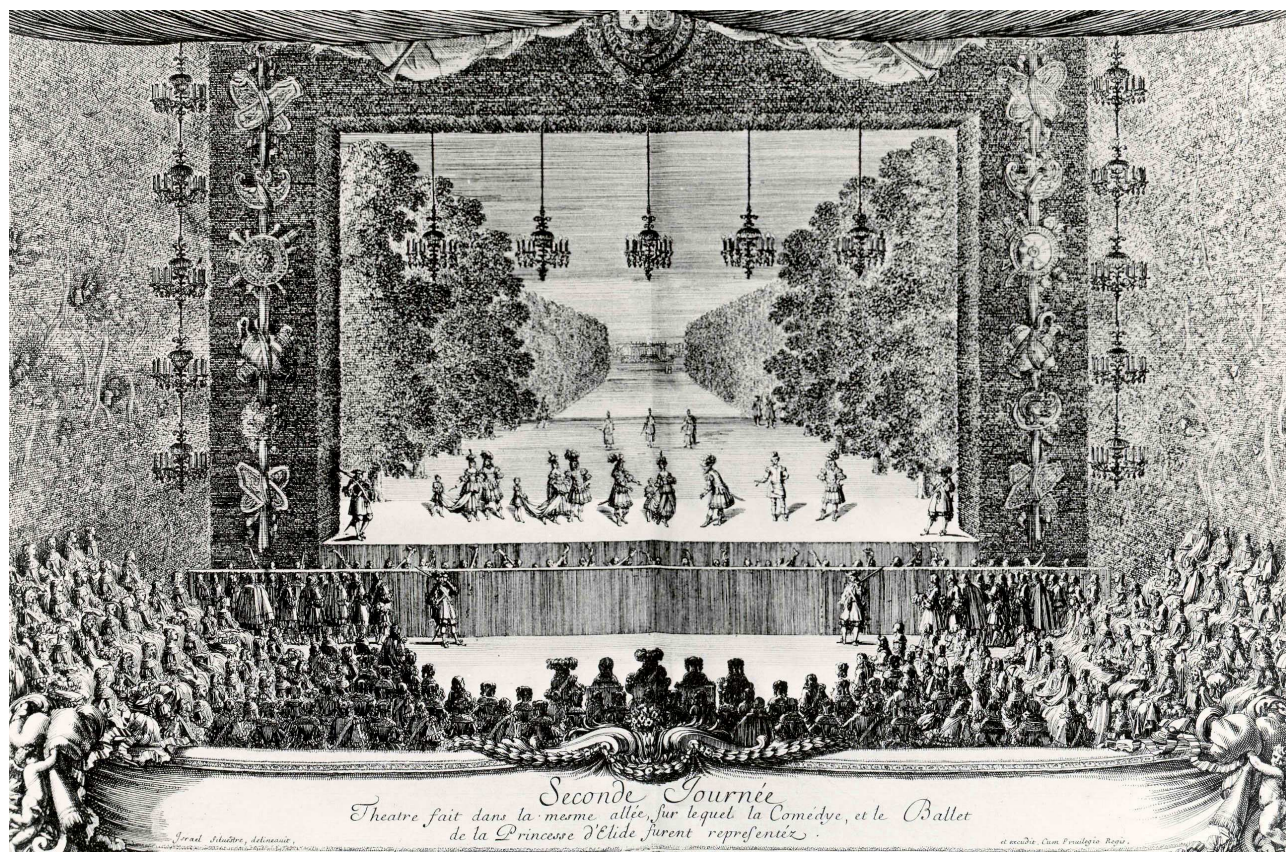


Mlle Du Parc



Louis Béjart

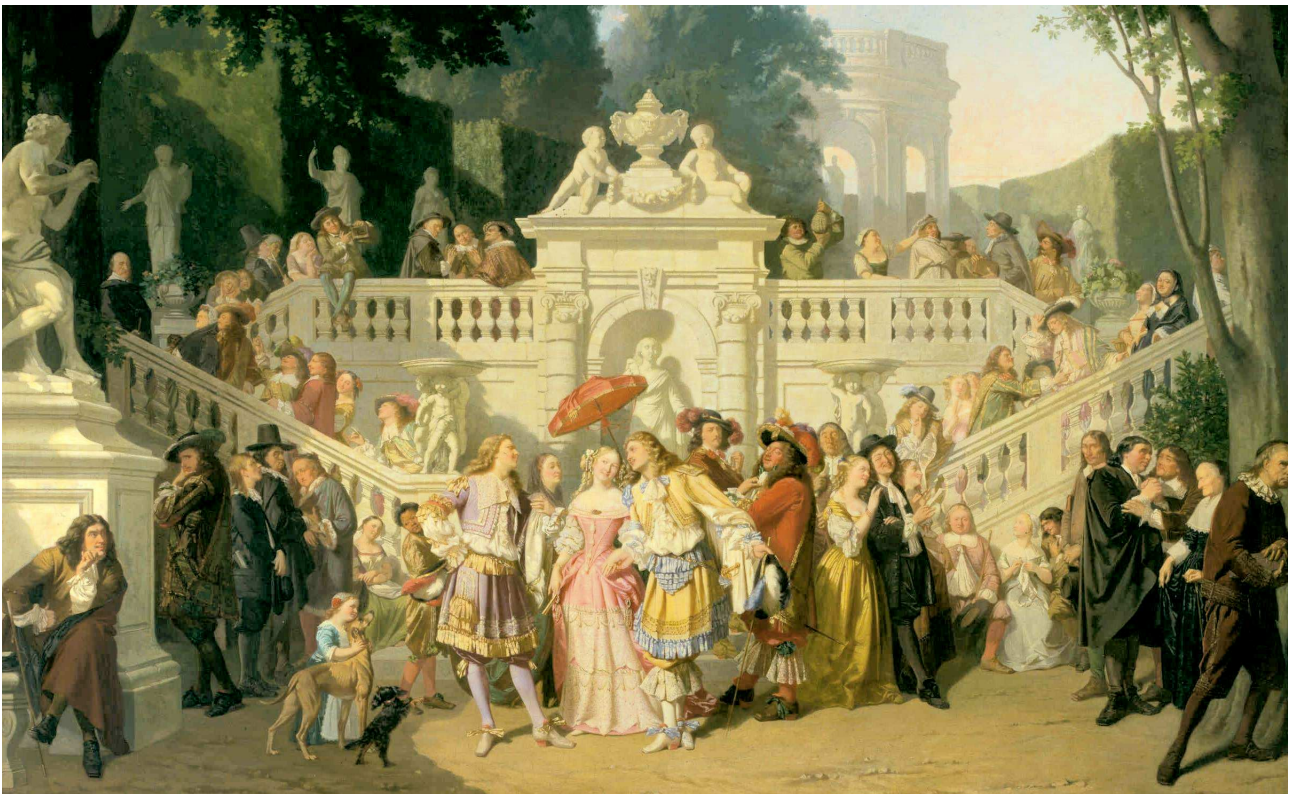
© Collection Comédie-Française.



Les Plaisirs de l'île enchantée, Paris, Imprimerie royale, Robert Ballard, 1664. © Comédie-Française.



Les farceurs français et italiens en 1670, anonyme, attribué à Vério, huile sur toile, [s. d.], L. 1,38 ; H. 0,39. © Comédie-Française / J.-L. Charmet.



Molière et les caractères de ses comédies, par Edmond Geffroy, huile sur toile, 1857, L. 1,70 ; H. 1,30 (détail des personnages proposé p. 27). © Comédie-Française / P. Lorette.

Principales villes où Molière et sa troupe se sont produits de 1645 à 1658



Rennes : 1645, 1645

Nantes : 1646, 1648, 1656

Toulouse : 1647, 1649

Carcassonne : 1647, 1648, 1651, 1652

Narbonne : 1649, 1650, 1656

Pézenas : 1650, 1652, 1653, 1655, 1656

Grenoble : 1652

Avignon : 1655

Béziers : 1656, 1657

Bordeaux : 1645, 1647, 1649, 1656

Agen : 1645, 1647, 1650, 1656

Albi : 1647

Poitiers : 1648

Montpellier : 1649, 1653, 1654

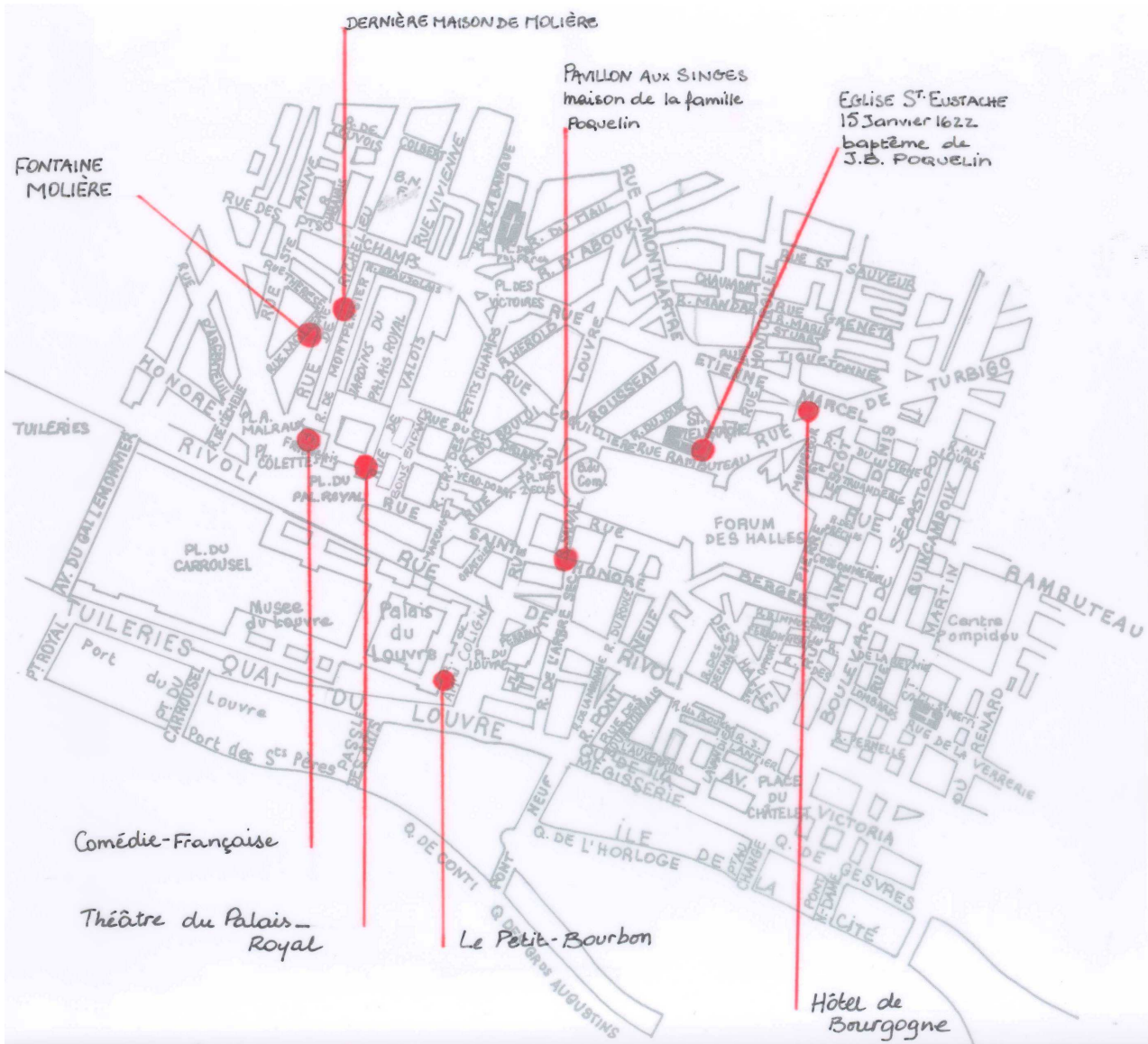
Lyon : 1652, 1653, 1654, 1655, 1657

Vienne : 1654

Dijon : 1655, 1657

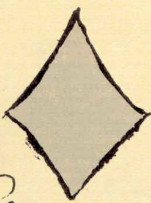
Rouen : 1658

Emplacements des principaux sites associés à Molière sur un plan actuel



1673

	Dimanche 29 Janvier	Mavis Infidelles	599 ^{tt}	100	tt
	part				33:
	Mardy 31 ^{me}	Mavis Infidelles	179 ^{tt}	100	tt
	part				5: 59
	Vendredi 3	fevrier Trissotin	298 ^{tt}		tt
	part				11:
Mardy 7 ^{me}	part	Dimanche 5 Idem	388 ^{tt}		tt
Reperthien	part				18: 100
Piece	part	Vendredi 10 ^{me}	1992 ^{tt}		tt
Nouvelle		1. Representation du malade			
et dernière		Imaginaire			
de M. de	part				71: 140
Molieres	part	Dimanche 12	1459 ^{tt}		tt
	part	malade Imag ^{re}			55:
	part	Mardy 14 ^{me}	1879 ^{tt}	100	tt
	part	mal. Imag.			80:
	part	Du Vendredi 17	1219 ^{tt}		tt
	part				39:


 Ce mesme jour apres la souciee sur les 10 heures du soir
 Monsieur de Molieres mourut dans sa maison Rue de Richelieu,
 ayant joué le role d'ust. malade Imaginaire fort Incom-
 mode d'un Rhume et fluxion sur la poitrine qui luy causoit
 Une grande toux de force que dans les grands Efforts qu'il fit
 pour cracher il se touppit une veigne dans le Corps et ne
 vesut pas demye heure ou trois quars d'heures depuis la d.
 veigne rompit et son Corps est Enterré a St Joseph ayde
 de la paroisse St. Eustache. Il y a une tombe Estuée d'un
 pied hors de terre.

Dans le desordre de la troupe se trouva apres cette perte
 Irreparable le Roy eust deffein de joindre les acteurs qui la
 composoient aux Comediens de l'hôtel de Bourgogne



La troupe de la Comédie-Française, cérémonie d'hommage à Molière, 2005.
© Comédie-Française / Laurencine Lot.

Questionnaire

À l'issue du parcours Molière, il est possible de répondre aux questions suivantes. Êtes-vous devenus incollables ?

Quelle est la date de baptême de Jean-Baptiste Poquelin ?

Quelle était la profession de son père ?

Qu'est-ce qui a marqué son enfance et influencé ensuite son goût pour la farce ?

Comment s'appelait la première troupe fondée par Molière ? Racontez brièvement son histoire.

Quelle est le nom de la salle de théâtre dans laquelle Molière et sa troupe se sont produits à Paris, de 1660 à 1673 ?

Comment appelle-t-on la technique de jeu de Molière et en quoi consiste-t-elle ?

Identifiez les personnages ci-dessous :



© Comédie-Française / P. Lorette



© Comédie-Française / P. Lorette



© Comédie-Française

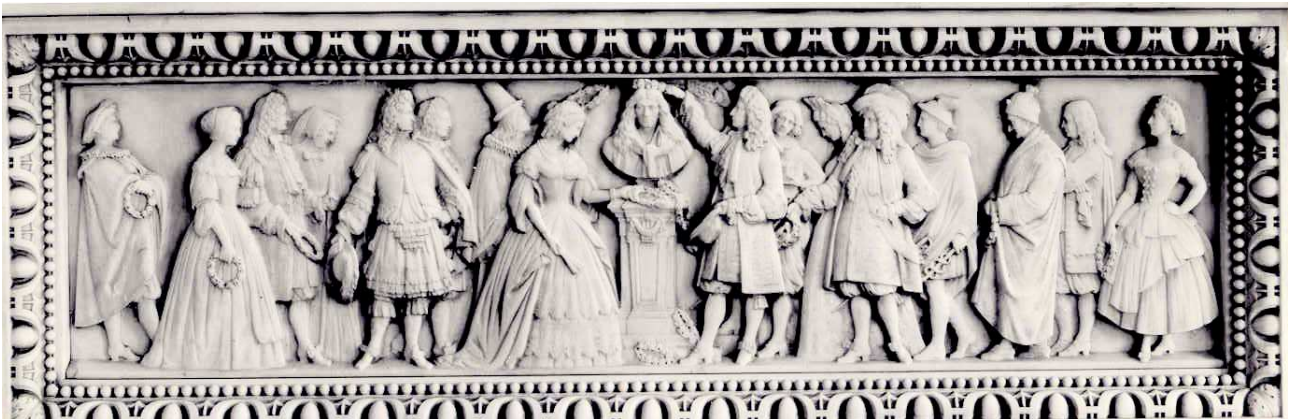


Que vous évoque la photo ci-contre ?

© Comédie-Française / Claude Angelini

Quelles sont les grandes étapes de la création de la Comédie-Française ?

Qu'évoque le bas-relief ci-dessous ?



© Comédie-Française

Légendez la photographie ci-dessous. Indiquez les balcons, les baignoires, les loges d'avant-scène, le parterre ou orchestre, le poulailler ou paradis...



© Comédie-Française / Cosimo Mirco Magliocca

Quelles caractéristiques d'une salle de théâtre à l'italienne repérez-vous sur la photo ?

Décrivez l'atmosphère d'une représentation théâtrale au XVII^e siècle. En quoi était-ce différent d'une représentation de nos jours ?

Pour aller plus loin

Molière et les caractères de ses comédies : reproduction détaillée du tableau de la page 19.



© Comédie-Française / P. Lorette

- | | | |
|--------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| 1 Molière | 18 Chrysale | 35 M ^{me} Jourdain |
| 2 Alceste | 19 Agnès | 36 Maître Jacques |
| 3 Diafoirus Thomas | 20 Arnolphe | 37 Desfonandrès |
| 4 Diafoirus père | 21 Laurent | 38 Purgon |
| 5 Argan | 22 Tartuffe | 39 Georgette |
| 6 Louison | 23 Orgon | 40 Alain |
| 7 Toinette | 24 M ^{me} Pernelle | 41 Géronte |
| 8 Clitandre | 25 Harpagon | 42 Argante |
| 9 Arsinoé | 26 Dom Louis | 43 Scapin |
| 10 Célimène | 27 M et Mme de Sottenville | 44 Sganarelle |
| 11 Acaste | 28 M de Pourceaugnac | 45 Marinette |
| 12 Dom Juan | 29 Georges Dandin | 46 Gros-René |
| 13 M. Jourdain | 30 Angélique | 47 Maître de musique et de danse |
| 14 Vadius | 31 Clitandre | 48 Maître de philosophie |
| 15 Armande | 32 Horace | 49 Maître d'armes |
| 16 Trissotin | 33 Les marquis des fâcheux | |
| 17 Bélise | 34 Nicole | |

Détails des illustrations présentées dans le questionnaire

Par ordre d'apparition : p. 22, Montfleury, Molière, La Grange ; p. 23, Le fauteuil de Molière.

Bibliographie sommaire sur Molière

DUCHÊNE Roger, *Molière*, Paris, Fayard, 1998.

NIDERST Alain, *Molière*, Paris, Perrin, 2004.

SIMON Alfred, *Molière, une vie*, Lyon, La Manufacture, 1987.

Pour des informations complémentaires, consulter les pages consacrées à Molière, dans la rubrique « Histoire et patrimoine », sur le site de la Comédie-Française : www.comedie-francaise.fr

Les pièces de Molière à l'affiche Salle Richelieu

Du 23 décembre 2006 à avril 2007 : *Le Malade imaginaire*, mise en scène de Claude Stratz.

Du 26 mai 2007 à juillet 2007 : *Le Misanthrope*, mise en scène de Lukas Hemleb.

Il est possible de réserver des places pour un spectacle à la Comédie-Française, autour d'un parcours Molière. Pour tous les renseignements sur les partenariats possibles, contacter Marie Baron au 01 44 39 87 14, e-mail : m.baron@th-vieux-colombier.fr, ou consulter la rubrique « Public Jeune » sur le site de la Comédie-Française : www.comedie-francaise.fr

Parcours Molière et Visites-conférences

La Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française propose deux types de visites guidées : les Parcours Molière, pour les groupes scolaires, tous les jours, et les Visites-conférences, le samedi et le dimanche, pour les adultes. Renseignements et réservations : Frédérique Brunner au 01 44 58 13 16.



Dossier réalisé par Frédérique Brunner et Laure Saveuse-Boulay, sous la direction de Joël Huthwohl, Conservateur-archiviste de la Bibliothèque-Musée de la Comédie-Française. Iconographie : Mélanie Petetin.